

Séchilienne Sidec annonce avoir été informée de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde par le Tribunal de Commerce de Paris, concernant son actionnaire de référence Financière Hélios, à la demande de ce dernier.

Séchilienne Sidec précise que cette procédure n'a aucun impact sur le bon déroulement de l'activité du groupe et n'a aucune incidence sur son endettement et sa situation financière.

Financière Hélios est actionnaire à hauteur de 43,10% du capital du groupe et est contrôlée par les fonds gérés par Apax Partners SA et Altamir Amboise.

* * *

SECHILIENNE-SIDEC (ISIN : FR0000060402 – SECH) est un producteur indépendant d'énergie, détenu à 43,10% par Financière Hélios. Le Groupe construit et exploite des centrales thermiques, éoliennes et photovoltaïques en Europe, dans l'Océan Indien et dans les Caraïbes pour une puissance totale en exploitation de 579 Mégawatts au 31 décembre 2008.

* * *

Contacts

Relations Investisseurs

Séchilienne-Sidec

Frédéric Moyne
+33 (0)1 44 94 82 22

Citigate Dewe Rogerson

Agnès Villeret
+33 (0)1 53 32 78 95
agnes.villeret@citigate.fr

Relations Presse

Citigate Dewe Rogerson

Nicolas Castex / Servane Taslé
+33 (0)1 53 32 78 88 /94
nicolas.castex@citigate.fr / servane.tasle@citigate.fr

Plus d'informations sur le site www.sechilienne-sidec.com